

"C'est Monsieur Achille Laurin, 157 rue Ste. Agnès, qui porte une aussi grave accusation, à laquelle la commission ne peut sûrement rester indifférente."

La Commission scolaire a eu une réunion ces jours derniers et a complètement ignoré cette accusation.

On aurait dit qu'aucun commissaire n'avait lu *Le Pays*.

Or, nous savons pertinemment que la plupart des commissaires avaient lu l'article plus haut cité. Comment expliquer leur silence?

N'était-ce pas le devoir de Monsieur le Chanoine Roy d'attirer l'attention de ses collègues, sur l'accusation portée par Monsieur Laurin?

Nous remettons l'affaire devant le public aujourd'hui, avec quelques faits précis, et nous verrons à ce que chacun des commissaires ait connaissance du présent article.

Il y a quelques mois à peine, Monsieur Julien Therrien vendait à la Commission scolaire de Montréal des terrains sis à la Longue-Pointe, au prix de \$32,600.00, terrains qu'il avait acquis, la veille, au prix d'environ \$22,500.00. Soit, en vingt-quatre heures, un bénéfice d'une dizaine de mille piastres. Un membre de la Commission scolaire a reçu la somme du huit mille piastres sur cette opération. Ces huit mille piastres lui ont été remises en huit billets de \$1,000.00.

Si la Commission s'était donné la peine de se renseigner sur la valeur des terrains du voisinage, elle aurait vite compris qu'elle faisait un marché de dupe. Mais, là n'est pas la question pour le moment.

Il s'agit pour la Commission scolaire de vérifier si, oui ou non, l'un de ses membres a reçu \$8,000.00 sur cette transaction.

Le Pays réclame une enquête immédiatement.

Si la Commission scolaire fait la sourde oreille, nous demanderons au Gouvernement d'instituer une commission royale.

"LE PAYS". 5 OCTOBRE 1912.

LE POT-DF VIN DE \$8,000.00.

La Commission scolaire évoquera l'affaire des terrains de la Longue-Pointe.
—Un Double Scandale.

Le bruit de la grave accusation portée par Monsieur Achille Laurin, contre l'un des commissaires d'écoles de Montréal, est enfin parvenu aux oreilles de la Commission. Monseigneur Roy, son président, a déclaré à un rédacteur de la "Presse" que l'affaire des \$8,000.00 sera évoquée, à la première séance de la Commission, mardi prochain.